

## Observations et analyse de la direction

### Résumé financier et résultats d'exploitation

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa sixième année d'activité doit être lu de concert avec les états financiers figurant aux pages suivantes. Les résultats de 2004 concernent la période du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004. Les résultats de l'année précédente présentés aux fins de comparaison concernent la période du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2003.

#### APERÇU

##### Rendement financier et réserve de la Corporation

En 2004, la Corporation a terminé sa sixième année d'activité ce qui est la première année de son deuxième plan d'entreprise quinquennal établi en vertu de l'Entente de gestion, d'opération et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998. Le succès financier de la Corporation se mesure en considérant le total des dépenses d'exploitation par rapport aux prévisions du plan d'entreprise de l'exercice.

La Corporation a de nouveau enregistré des résultats supérieurs aux prévisions du plan d'entreprise en réussissant à gérer efficacement ses coûts contrôlables. L'étroite surveillance de la gestion budgétaire est la clé permettant à la CGVMSL de contrôler ses coûts. Les équipes de gestion des régions Maisonneuve et Niagara ainsi que du siège social passent en revue les résultats financiers tous les mois, tandis que des prévisions révisées et des analyses des écarts sont préparées tous les trimestres. Cette constante surveillance des coûts permet à la direction d'apporter les ajustements qui s'imposent dès que des écarts négatifs ou positifs apparaissent.

Les dépenses combinées de la Corporation aux titres des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 86,2 millions de dollars, contre 89,1 millions de dollars prévus au plan d'entreprise. L'écart favorable de 2,9 millions de dollars s'ajoute au compte de réserve théorique de la Corporation. Cette réserve théorique est le point de référence servant à déterminer si la Corporation est obligée d'augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente de gestion, exploitation et entretien. À la fin de la sixième année d'activité, le solde de la réserve théorique s'élève à 11,2 millions de dollars.

Comme elle a si bien réussi à contrôler ses coûts, la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a pu appliquer à son tarif des péages une réduction permanente de 1 p. 100 à partir de la saison de navigation 2003. La réduction des péages rehausse la compétitivité de la Voie maritime. Sur 10 ans, la valeur actuelle de cette réduction des péages de 1 p. 100 s'élève à 5,79 millions de dollars. Un montant équivalent a été déduit de la réserve théorique de la Corporation.

Montant de la réserve théorique au 31 mars 2003	14,170 M\$
Augmentation attribuable aux économies réalisées en 2003-2004 par rapport au plan d'entreprise	2,856 M\$
Moins : Réduction des péages permanent commençant avec la saison de navigation 2003	(5,794 M)\$
<b>Réserve nette de la Corporation au 31 mars 2004</b>	<b>11,232 M \$</b>

#### Résultats financiers

##### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

###### Revenus

Les revenus sont inférieurs à l'objectif du plan d'entreprise pour une troisième année consécutive. Les revenus totaux de la Corporation s'élèvent en 2003-2004 à 66,56 millions de dollars, soit 0,26 million de moins que les 66,82 millions de dollars de l'an dernier.

Les revenus des péages de 62,67 millions de dollars sont aussi inférieurs aux 73,49 millions de dollars prévus dans le plan d'entreprise. Le manque à gagner de 10,83 millions de dollars a un effet direct sur la contribution requise du Fonds de capital en fiducie.

L'amortissement des contributions reportées liées aux actifs immobilisés s'élève à 1,93 million de dollars en 2003-2004, par rapport à 1,45 million de dollars l'année précédente. Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie et la contribution nette est entièrement incluse dans un poste de bilan reporté et amortie sur la même période que les actifs correspondants.

Des revenus de placement proviennent du fonds de roulement qui est maintenu dans nos comptes ban-

## Observations et analyse de la direction

### Résumé financier et résultats d'exploitation

caires. À chaque trimestre, la Corporation verse tout excédent de trésorerie au Fonds de capital en fiducie ou, en cas de besoin de trésorerie, reçoit des fonds du Fonds de capital en fiducie. La gestion des fonds engendrés par la Corporation est soumise aux conditions associées à l'Entente des Fonds en fiducie.

### Dépenses

Les dépenses d'exploitation se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 59,16 millions de dollars en 2003-2004, soit 1,25 p. 100 de plus que les 58,43 millions de dollars de l'année précédente et moins que l'objectif de 60,66 millions de dollars prévu au plan d'entreprise.

Les salaires et traitements des employés se sont élevés à 35,78 millions de dollars, soit 1,5 p. 100 de plus que les 35,25 millions de dollars de l'année précédente. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés ont augmenté de 6,82 p. 100 à 14,53 millions de dollars, par rapport aux 13,6 millions de dollars de l'année précédente. Les coûts des régimes d'assurance-santé et de pension qui demeurent élevés ont contribué à l'augmentation des coûts des avantages des employés. Au total, les salaires et traitements et les coûts des avantages et pensions des employés se sont élevés à 50,31 millions de dollars ou 85,0 p. 100 des frais d'exploitation totaux. En 2002-2003, ces dépenses s'élevaient à 48,85 millions de dollars ou 83,6 p. 100 des frais d'exploitation.

La Corporation a réduit son effectif d'équivalents temps plein (ETP) de 606 en 2002-2003 à 600 en 2003-2004, grâce à un meilleur contrôle des heures supplémentaires et de l'absentéisme ainsi qu'en réduisant le nombre de postes par attrition dans la mesure du possible.

Les autres frais d'exploitation s'élevaient à 8,9 millions de dollars en 2003-2004, contre 9,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les coûts d'assurance sont demeurés une dépense importante : 2,85 millions de dollars contre 2,29 millions de dollars l'année précédente. Dans le cadre de ses objectifs stratégiques, la Corporation s'est employée à évaluer ses risques d'entreprise et à atténuer ceux qui sont repérés. Les assureurs sont tenus au courant des progrès en ce sens; une gestion plus active des

risques devrait produire un effet positif sur les primes d'assurance.

Les autres frais d'exploitation, à l'exclusion des assurances, s'élèvent à 6,0 millions de dollars cette année, contre 7,29 millions de dollars l'année précédente, soit une diminution de 1,29 million de dollars. Les services professionnels et services spéciaux ont diminué de 440 000 \$ et les frais de déplacement et de déménagement, de 203 000 \$. En même temps, le recouvrement des dépenses a augmenté de 200 000 \$. La Corporation continue de rechercher des moyens de réduire ses frais d'exploitation. Le processus amélioré de gestion des véhicules adopté cette année a aidé à diminuer les frais associés aux véhicules de quelque 210 000 \$.

### Renouvellement des actifs

Le programme de renouvellement des actifs, qui représente le coût de l'entretien et des réparations majeures apportées aux écluses, canaux, ponts, édifices et autres éléments d'infrastructure, s'élève à 26 millions de dollars pour l'exercice, par rapport à 24,2 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003.

À la fin décembre 2003, la CGVMSL a obtenu une décision favorable face à sa demande d'exemption de la taxe de vente ontarienne de 8 p. 100. La demande visait les achats majeurs d'équipement dans son projet de conversion à l'hydraulique et d'autres dépenses de renouvellement d'actifs. La CGVMSL avait soutenu que ces actifs appartiennent à la Couronne, de sorte que l'exemption dont jouit le gouvernement fédéral devrait s'appliquer à ces achats. Uniquement sur l'équipement hydraulique, les taxes économisées s'élèveront à environ 2 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

La dépense d'amortissement de 2,76 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 est inférieure de 305 000 \$ à celle de l'année précédente. Elle est conforme aux conventions comptables décrites à la note 4(d).

### Liquidité et financement— flux de trésorerie

L'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien et l'accord sur le Fonds de capital en fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les

## Observations et analyse de la direction

### Résumé financier et résultats d'exploitation

modalités concernant la liquidité et le financement de la Corporation. Les déficits de la Corporation (s'il y en a) doivent être remboursés à même le Fonds de capital en fiducie, tandis que les fonds excédentaires de la Corporation (s'il y en a) doivent être versés au Fonds de capital en fiducie.

En 2003-2004, la Corporation a enregistré un flux de trésorerie négatif avant la contribution du Fonds de capital en fiducie pour une troisième année consecutive, en raison de revenus de péages sensiblement réduits. Les revenus totaux engendrés, déduction faite de l'amortissement de la contribution reportée à l'égard des immobilisations (64,63 millions de dollars) a suffi à payer les frais d'exploitation de 59,16 millions de dollars de la Corporation, laissant un solde de 5,47 millions de dollars pour les dépenses de renouvellement des actifs, qui se sont

élevées à 26 millions de dollars pour l'année. La contribution aux frais d'exploitation est de 16,61 millions de dollars pour 2003-2004, contre 13,59 millions de dollars l'année précédente. La contribution aux acquisitions d'immobilisations a baissé en 2003-2004, de 2,73 millions de dollars à 1,7 million de dollars. (Les notes 5 et 11 expliquent les montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés par lui pour les acquisitions d'immobilisations et la contribution au déficit de la Corporation.)

La Corporation conserve à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement par rapport à ses obligations financières envers ses employés et autres créanciers. Au 31 mars 2004, les liquidités étaient de 6,19 millions de dollars, contre 5,91 millions de dollars l'année précédente.

### Aperçu de 5 ans de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

<b>Produits</b>	<b>2004</b>	2003	2002	2001	2000
Péages	<b>62 669 \$</b>	63 524 \$	62 025 \$	73 383 \$	73 234 \$
Autres revenus de navigation	<b>1 329</b>	1 380	1 360	1 208	1 161
Droits de permis	<b>397</b>	402	866	1 015	513
Revenu de placements	<b>231</b>	273	219	371	424
Gain (perte) sur vente d'immobilisations	<b>2</b>	( 214)	25	54	694
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>1 927</b>	1 450	1 235	1 066	576
	<b>66 555</b>	66 815	65 730	77 097	76 602
<b>Charges</b>					
Fonctionnement	<b>59 163</b>	58 429	53 216	53 455	51 230
Renouvellement des actifs	<b>24 321</b>	22 897	22 750	23 398	20 898
Amortissement des immobilisations	<b>2 763</b>	3 068	3 154	3 192	3 028
	<b>86 247</b>	84 394	79 120	80 045	75 156
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges avant les postes suivants	<b>(19 692)</b>	(17 579)	(13 390)	(2 948)	1 446
Encouragement au départ	-	-	-	-	( 512)
Examen spécial	-	( 6)	( 259)	-	-
Frais de transaction	-	( 18)	( 144)	( 114)	( 352)
Contribution du (au) Fonds de capital en fiducie	<b>16 605</b>	13 588	11 147	630	(4 113)
<b>Excédents des (charges sur les produits) produits sur les charges</b>	<b>(3 087) \$</b>	(4 015) \$	(2 646) \$	(2 432) \$	(3 531) \$

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux normes comptables précisées dans les notes complémentaires aux états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité de vérification. Le Conseil d'administration a nommé un Comité de vérification composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité de vérification rencontre la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de la vérification, pour veiller à ce que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités. En outre, il examine les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les vérificateurs externes et les vérificateurs internes ont libre accès aux membres du Comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport suit, ont vérifié les états financiers.

Richard Corfe  
Le président et chef de la direction  
Le 30 avril 2004

Carol Lemelin  
Le vice-président, Finance et administration

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Nous avons vérifié le bilan de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Le 30 avril 2004

## État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

	2004	2003
<b>Produits</b>		
Péages	62 669 \$	63 524 \$
Autres revenus de navigation	1 329	1 380
Droits de permis	397	402
Revenu de placements	231	273
Gain (perte) sur la vente d'immobilisations	2	( 214)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (note 9)	1 927	1 450
	<b>66 555</b>	<b>66 815</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	59 163	58 429
Renouvellement des actifs	24 321	22 897
Amortissement des immobilisations	2 763	3 068
	<b>86 247</b>	<b>84 394</b>
Excédent des charges sur les produits avant les frais d'examen spécial, les frais de transaction et la contribution du Fonds de capital en fiducie	<b>(19 692)</b>	(17 579)
Frais d'examen spécial	-	(6)
Frais de transaction	-	(18)
Contribution du Fonds de capital en fiducie (note 11)	<b>16 605</b>	13 588
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	<b>(3 087) \$</b>	<b>(4 015) \$</b>

ÉTATS FINANCIERS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL

Denise Verreault  
Directeur

Richard Corfe  
Directeur

**Bilan**  
au 31 mars 2004 (en milliers)

	2004	2003
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	6 188 \$	5 910 \$
Débiteurs	3 049	3 830
Stocks de fournitures	2 529	2 496
Charges payées d'avance	544	1 569
	<b>12 310</b>	<b>13 805</b>
<b>MONTANT DÛ PAR LE FONDS DE CAPITAL</b>		
EN FIDUCIE (note 5)	28 279	28 039
IMMOBILISATIONS (note 6)	10 442	11 583
<b>DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION</b>		
D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 8)	14 007	13 890
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 7)	1 884	2 769
	<b>66 922 \$</b>	<b>70 086 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	10 623 \$	11 670 \$
Avantages sociaux payables aux employés	1 423	1 394
Montant dû au Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 8)	59	303
Produits reportés	1 588	1 646
	<b>13 693</b>	<b>15 013</b>
<b>PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI</b>		
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	8 160	8 386
<b>PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 7)</b>		
	<b>18 411</b>	<b>17 059</b>
	<b>40 578</b>	<b>39 335</b>
	<b>54 271</b>	<b>54 348</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	2 282	3 197
Avoir du Canada (note 10)	10 369	12 541
	<b>12 651</b>	<b>15 738</b>
	<b>66 922 \$</b>	<b>70 086 \$</b>

**État des flux de trésorerie**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

	2004	2003
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(3 087) \$	(4 015) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	2 763	3 068
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations	(2)	214
Amortissement des apports liés aux immobilisations	(1 927)	(1 450)
Augmentation des prestations de cessation d'emploi	117	607
Variation dans les avantages sociaux futurs	2 237	1 594
	<b>101</b>	<b>18</b>
Variation dans les éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	<b>453</b>	<b>1 437</b>
	<b>554</b>	<b>1 455</b>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions du Fonds de capital en fiducie envers des acquisitions d'immobilisations	<b>1 701</b>	2 732
(Augmentation) diminution du montant dû par le Fonds de capital en fiducie	<b>( 240)</b>	3 511
	<b>1 461</b>	<b>6 243</b>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie	<b>( 117)</b>	(607)
Acquisitions d'immobilisations	<b>(1 701)</b>	(2 732)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	<b>81</b>	157
	<b>(1 737)</b>	<b>(3 182)</b>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	<b>278</b>	4 516
ENCAISSE AU DÉBUT	<b>5 910</b>	1 394
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>6 188 \$</b>	<b>5 910 \$</b>

## État de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

	Investi en immobi- lisations	Avoir du Canada	Déficit de fonctionnement	Total	
				2004	2003
SOLDE AU DÉBUT	3 197 \$	12 541 \$	- \$	15 738 \$	19 753 \$
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	-	-	(3 087)	(3 087)	(4 015)
Acquisition nette d'immobilisations	1 622	-	(1 622)	-	-
Apports liés aux immobilisations, net de l'amortissement	226	-	(226)	-	-
Variation dans les avantages sociaux futurs	-	(2 237)	2 237	-	-
Variation du régime de retraite supplémentaire	-	65	(65)	-	-
Amortissement des immobilisations	(2 763)	-	2 763	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>2 282 \$</b>	<b>10 369 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>12 651 \$</b>	<b>15 738 \$</b>

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers de dollars)

### 1. CONSTITUTION EN PERSONNE MORALE

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent comprenant une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une autre entente conclue avec le ministre des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période de dix ans (renouvelable pour dix années supplémentaires).

Les actifs transférés comprenaient tous les biens mobiliers, les biens incorporels et le fonds de roulement

de l'AVMSL. La propriété des immobilisations, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

À la liquidation de l'AVMSL, une fiducie a été créée pour capitaliser les droits acquis accumulés à la cessation d'emploi des employés de la Voie maritime qui devaient être transférés à la Corporation, appelée le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

En outre, à la liquidation de l'AVMSL, les fonds excédentaires de la Corporation ont été transférés à une seconde fiducie créée dans le but de financer les déficits futurs découlant de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime. Les transferts de fonds à la Corporation en vue de couvrir les déficits d'exploitation futurs seront comptabilisés comme des produits dans l'état des résultats.

La Corporation est le fiduciaire de ces deux fiducies.

### 2. ENTENTE D'EXPLOITATION

La Corporation a été mandatée pour gérer, exploiter et entretenir la Voie maritime conformément à une Entente de gestion, exploitation et entretien qui exige

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

que la Corporation soumette au ministre des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais d'exploitation prévus ainsi qu'un "Plan de renouvellement des actifs". La Corporation est autorisée à prélever des péages et à recevoir d'autres produits pour financer l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, et à recouvrer, auprès du Gouvernement du Canada, des fonds supplémentaires pour éliminer au besoin les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente.

L'entente susmentionnée prévoit également la formation d'un "Comité des actifs", composé de deux représentants de la Corporation et de deux représentants de l'État, qui examinera les plans annuels pour les besoins d'immobilisations, d'entretien et de renouvellement des actifs sous administration de la Corporation. Le Comité examinera chaque année le Plan de renouvellement des actifs et déterminera s'il est approprié ou si des changements s'imposent.

### 3. COMPTE DE RÉSERVE DE LA CORPORATION

En vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, la Corporation est mandatée pour établir un compte de réserve théorique. Le compte accumule les sommes recouvrées pour les frais de fonctionnement engagés par la Corporation, au moyen d'un apport du gouvernement, d'une assurance ou d'une indemnité, ainsi que par les écarts favorables dans les frais de fonctionnement et les coûts de renouvellement des actifs entre ceux engagés au cours d'un exercice et les coûts projetés selon le plan d'entreprise. La réserve théorique est réduite des écarts défavorables dans les coûts réels de fonctionnement et autres ajustements. Un solde négatif obligerait la Corporation à augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente. La réserve théorique de la Corporation a un solde positif de 11 230 \$ en 2004 (2003 - 14 170 \$).

### 4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour des organismes sans but lucratif. Voici un sommaire des principales conventions comptables:

#### a) Revenus

Les revenus de péages et autres frais de service sont constatés à titre de produits au moment où ils sont gagnés.

#### b) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur symbolique. Les fournitures sont inscrites au coût moyen.

#### c) Impôt sur les bénéfices

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### d) Immobilisations

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens mobiliers comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour l'exploitation de la Voie maritime, l'ameublement et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 3 \$ (trois mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de l'aliénation. Les gains ou les pertes lors de l'aliénation sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme des frais d'exploitation tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

#### e) Apports liés aux immobilisations

La méthode de report est utilisée pour les apports liés aux immobilisations. Les apports sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où l'amortissement de ces actifs est imputé.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

### f) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à des prestations particulières ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Habituellement, les prestations correspondent au plus élevé des deux montants suivants : une semaine de salaire (deux semaines pour la première année de service) pour chaque année de service jusqu'à concurrence de 28 semaines ou 75 % du solde des jours de congé de maladie accumulés de l'employé. Les employés ont droit à 15 jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

### g) Régime de retraite

La Corporation a établi son propre régime de retraite et

les employés ont eu l'option de transférer leurs droits à pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les nouveaux employés, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1999, deviennent membres du Régime de pension de la Corporation.

## 5. MONTANT DÛ PAR LE FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour assumer les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie.

Les variations du solde dû par le Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

(Note 5)	2004	2003
Solde au début	28 039 \$	31 550 \$
État de compte net des débiteurs d'ouverture et des créditeurs	(66)	79
Besoin de trésorerie payé par le Fonds de capital	(1 680)	(7 000)
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	(16 320)	(12 910)
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	1 701	2 732
Apport à recevoir pour les dépenses d'exploitation	16 605	13 588
Solde net à la fin	28 279 \$	28 039 \$

## 6. IMMOBILISATIONS

	Taux d'amortissement anuel	2004			2003
		Coût	Amortissement Cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Systèmes de technologie de l'information	20 %	13 501 \$	11 341 \$	2 160 \$	3 027 \$
Véhicules	10-20 %	5 620	3 611	2 009	1 604
Flotte	2-20 %	4 085	3 254	831	955
Machines et matériel de bureau	2-20 %	3 981	2 301	1 680	1 686
Matériel d'infrastructure	2-20 %	6 860	3 313	3 547	3 783
Immobilisations en construction	-	215	-	215	528
		34 262 \$	23 820 \$	10 442 \$	11 583 \$

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

### 7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Corporation a un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employés qui offre aussi des avantages complémentaires autres que les avantages de

retraite et qui comprennent des assurances maladie et assurances-vie supplémentaires, pour les employés à la retraite. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires, est la suivante :

	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régimes
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	97 706 \$	442 \$	33 402 \$
Coût des services rendus (employeur)	4 988	43	1 235
Intérêts débiteurs	6 783	26	2 234
Contributions des membres	1 657	-	-
Prestations versées	(1 268)	(14)	(1 991)
Perte actuarielle	14 126	64	4 750
<hr/>			
Solde à la fin de l'exercice	123 992 \$	561 \$	39 630 \$
<hr/>			
<b>Actif du régime</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	91 805 \$	724 \$	14 477 \$
Rendement de l'actif du régime	6 316	24	-
Cotisation de la Corporation	4 905	-	2 158
Gain actuariel (perte) de placement	7 706	(15)	-
Cotisations des membres	1 657	-	-
Prestations versées	(1 268)	(14)	(1 991)
<hr/>			
Juste valeur à la fin de l'exercice	111 121 \$	719 \$	14 644 \$
<hr/>			
Situation de capitalisation - excédent (déficit)	(12 871) \$	158 \$	(24 986) \$
<b>Coût des prestations au titre des services</b>			
passés, non amortis	1 618	38	-
Perte actuarielle nette non amortie	12 770	171	6 575
<hr/>			
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	1 517 \$	367 \$	(18 411) \$
<hr/>			

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

### Hypothèses actuarielles significatives

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2003)

	Régime de retraite	Régime de retraite supplémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,75 %	6,75 %	0,00 %
Taux de croissance de la rémunération	4,50 %	4,50 %	4,50 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendenciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 7,85 % pour 2004. Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,35 % en 2014 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est à 0 % car les modalités selon lesquelles le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

### 8. FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE

Ce montant représente les fonds mis de côté pour l'obligation de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représentée par les actifs détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie.

### 9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, et sont amortis au même taux que les immobilisations qu'ils représentent.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2004	2003
Solde au début	8 386 \$	7 104 \$
Plus : les acquisitions d'immobilisations de l'exercice	1 701	2 732
Moins : l'amortissement des immobilisations acquises au moyen d'apports reportés	(1 927)	(1 450)
Solde à la fin	8 160 \$	8 386 \$

### 10. AVOIR DU CANADA

	2004	2003
Apport garanti du Canada	36 000 \$	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	(24 000)	(24 000)
Capital (déficit) d'apport	(1 631)	541
	10 369 \$	12 541 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1<sup>er</sup> octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018 ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. Le recours du Gouvernement du Canada est limité a) à la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et b) à la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

### 11. CONTRIBUTION DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation est autorisée à recevoir une contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. La contribution pour financer les opérations équivaut à l'excédent des dépenses sur les revenus, augmenté des frais de transaction liés à la commercialisation de la Voie maritime et redressés pour les éléments hors caisse pour la dépense d'amortissement, du coût non amorti des cessions d'immobilisations et de l'écart des avantages complémentaires de retraite.

### 12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2004, les engagements contractuels liés au capital et autres dépenses se chiffraient à 4 155 \$ (2003 - 4 273 \$).

### 13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2004 s'élèvent à 24 905 \$ (2003 - 24 281 \$) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1<sup>er</sup> octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.

(Note 11)	2004	2003
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	<b>19 692 \$</b>	17 579 \$
Plus : Les frais de transaction	-	18
(Perte) gain sur la cession d'immobilisations	<b>2</b>	(214)
Les frais d'examen spécial	-	6
L'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>1 927</b>	1 450
Moins : Les produits de l'aliénation d'immobilisations	<b>(81)</b>	(157)
Les avantages complémentaires de retraite	<b>(2 172)</b>	(2 026)
L'amortissement des immobilisations	<b>(2 763)</b>	(3 068)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les opérations	<b>16 605 \$</b>	13 588 \$
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	<b>1 701 \$</b>	2 732 \$

**Notes complémentaires**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (en milliers)

**14. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS**

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars réels, était la suivante :

**a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.**

<b>Nom</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Comité et poste</b>		<b>Rémunération en 2003/2004</b>
Robert J. Swenor	Juillet 1998	Conseil	Président	23 600 \$
	Novembre 1998	Régie	Membre	
	Septembre 2000	Ressources humaines	Membre	
Georges H. Robichon	Juillet 1998	Conseil	Administrateur	17 200
	Novembre 1998	Régie	Président	
Alan R. Holt	Août 1998	Conseil	Administrateur	18 200
	Août 2001	Ressources humaines	Président	
Denise Verreault	Septembre 1998	Conseil	Administratrice	19 200
	Novembre 1998	Régie	Membre	
	Novembre 2000	Vérification	Présidente	
Marc Dulude	Novembre 1998	Conseil	Administrateur	17 000
	Novembre 2001	Ressources humaines	Membre	
Douglas Smith	Décembre 2000	Conseil	Administrateur	18 600
	Janvier 2001	Vérification	Membre	
Ian MacGregor	Octobre 2001	Conseil	Administrateur	18 600
	Décembre 2001	Vérification	Membre	
Nick Fox	Janvier 2002	Conseil	Administrateur	17 600
	Mai 2002	Ressources humaines	Membre	
Rémunération totale des administrateurs pour l'exercice				150 000 \$

**b) Rémunération des administrateurs eu égard à leurs responsabilités comme membres du Comité de renouvellement des actifs :**

<b>Nom</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Comité et poste</b>	<b>Rémunération en 2003/2004</b>
Alan R. Holt	Janvier 2001	Président	1 400 \$
Douglas Smith	Janvier 2001	Membre	1 200
			2 600 \$

**c) La rémunération des six (6) dirigeants a atteint 870 951 \$.**

